

Besançon, le 20 mai 2018

National ou régional, le plan biodiversité est vital pour l'avenir

En mars Nicolas Hulot demandait aux parlementaires un « sursaut d'indignation ». Leur silence lui a répondu. Pour autant, est-ce que tout le monde s'en fiche ? Non, loin de là, car de nombreuses associations, des scientifiques, sont mobilisées au quotidien pour faire prendre conscience qu'il s'agit d'un enjeu crucial pour l'avenir de l'humanité. Et donc pour la Bourgogne Franche Comté.

Les mentalités évoluent ... mais trop lentement !

Les sonnettes d'alarme, les alertes diffusées par les médias, ont contribué à faire évoluer les mentalités. Pas suffisamment. Le dernier rapport de la Plateforme gouvernementale sur la biodiversité, les indicateurs de l'Observatoire national montrent que la sixième extinction massive des espèces passe par la France tout comme elle sévit sur la planète.

Notre pays, comme notre Région, doivent s'engager résolument dans une reconquête de la biodiversité. Mais ce dossier urgent ne dépend pas que des ministères : il doit devenir celui des citoyens, des collectivités.

Les Régions ont désormais compétence à agir.

Elles peuvent le faire au travers d'actions concrètes et des outils dont elles disposent (Agence régionale, Trame verte et bleue...), et après la réflexion menée ces dernières années. France Nature Environnement Bourgogne Franche-Comté, qui y a largement participé, émet quelques propositions :

- L'argent public ne doit plus financer l'érosion de la biodiversité (aménagement du territoire, agriculture industrielle, tourisme...)
- La Région dispose d'attributions et de compétences lui permettant d'intervenir dans les domaines de la culture, de l'enseignement, de la formation. Elle dispose d'un réseau exceptionnel d'associations dont il suffit d'améliorer la reconnaissance.
- La Région dispose de moyens juridiques et financiers pour permettre à la future agence régionale de la biodiversité d'exercer en priorité des actions de recherche pour améliorer la connaissance (climat...) et mener des inventaires – atlas communaux, vallées, ensembles forestiers etc) – en relation avec le Conseil scientifique du patrimoine naturel.

Le monde associatif peut tenir un rôle déterminant

France Nature Environnement Bourgogne Franche-Comté est plus que jamais déterminée à prendre sa part de l'engagement nécessaire : elle l'a démontré ces dernières années et depuis ses compétences élargies. Pour Pascal Blain, président de la fédération régionale des associations de protection de la nature, « le monde associatif aura un rôle déterminant pour catalyser les énergies et faire éclore des applications concrètes ».

Le futur plan national en faveur de la biodiversité doit constituer le point de départ d'un nouvel engagement fort de l'ensemble de la société, et en premier lieu de l'État. Le gouvernement aura-t-il ce sursaut d'indignation face à l'érosion de la biodiversité ? Est-il enfin prêt à passer à l'action ?

